

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

1^{er} septembre 2021

Ouverture de crédits destinés au concours et études pour la création d'un espace public sur l'esplanade des Vernets et la requalification de la rue Hans-Wilsdorf

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit pour un montant de 2'017'400 francs destinés au concours et aux études pour la création d'un espace public sur l'esplanade des Vernets et la requalification de la rue Hans-Wilsdorf.

Le PAV est décliné en plusieurs Plans Localisés de Quartier (PLQ). Le périmètre qui comprend la rue François-Dussaud, le quai des Vernets et les quais entre le pont Hans-Wilsdorf et le bois de la Bâtie font d'ores et déjà l'objet d'études, avec pour objectifs une cohérence d'ensemble et une appréhension des enjeux d'usages et de mobilité et de durabilité dans les choix des aménagements. Il était nécessaire d'inclure également dans la réflexion le PLQ des Vernets, implantés sur les terrains de l'ancienne caserne en bordure de l'Arve.

Pour accompagner le développement de ce nouvel îlot urbain, et pour garantir des espaces publics libres de constructions et végétalisés, le Conseil administratif va proposer une demande de crédit afin d'engager les réflexions et les études nécessaires pour le réaménagement de la rue Hans-Wilsdorf afin de développer le réseau de mobilité douce et la requalification de l'actuel parking du centre sportif en espace public de respiration et de végétation, amenant fraîcheur et convivialité au sein du futur quartier.

La présente demande de crédit répond à la motion M-1462 « Vertige de la densité aux Vernets : pour un parc public à la place du parking » du Conseil municipal et apporte également des éléments de réponses aux motions M-1381 et M-1516 promouvant davantage d'espaces végétalisés en ville.

Contact

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Soutien exceptionnel à la Fondation officielle de la jeunesse

Le Conseil administratif a décidé d'accorder un soutien exceptionnel d'un montant de CHF 40'000 à la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) pour la prise en charge de consultations dans le cadre de l'accueil préventif en milieu familial (APMF), notamment financé par plusieurs communes genevoises.

La demande pour ces consultations gratuites et confidentielles, proposées au domicile des familles qui rencontrent des difficultés éducatives, a augmenté ces dernières années et tout particulièrement depuis le début de la pandémie. Dans le même temps, les soutiens privés à cette prestation se sont épuisés.

Il est important de noter que ce dispositif de consultation préventive en milieu familial permet, par l'intermédiaire des écoles, d'atteindre un public peu enclin à demander de l'aide.

Le Conseil administratif entend ainsi soutenir concrètement les familles qui paient un lourd tribut à la crise sanitaire et sociale sans précédent que nous connaissons.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch